

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) prévoit la définition de plans de gestion par district hydrographique.

C'est dans ce contexte que le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) décrit des priorités de la politique de l'eau et les objectifs à atteindre pour le **bassin hydrographique Loire-Bretagne**.

Le 4 novembre 2015, le comité de bassin a adopté le SDAGE pour la période 2016-2021 avec comme objectif **d'atteindre 61% des eaux de surface en bon état écologique en 2021**. Le SDAGE est complété par un programme de **mesures** qui précise les dispositions (techniques, financières, réglementaires) à conduire pour atteindre les objectifs fixés.

Un niveau **d'ambition** et un **déla** sont attribués à chacune des masses d'eau du bassin hydrographique Loire-Bretagne. Une évaluation de l'état **écologique** des cours d'eau (états biologique, physico-chimique et polluants spécifiques) a été réalisée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour les dix masses d'eau du bassin versant.

Ces masses d'eau sont dans un **état écologique moyen à mauvais** en 2013 comme le montre le tableau ci-après.

| Masse d'eau | | ETAT DES LIEUX DCE du bassin 2013 (1) CAUSE(S) DU RISQUE(S) (2) | Objectif environnementaux Sdage 2016-2021 | | Evaluation de l'état des eaux 2013 | |
|-------------|---------------------|---|--|------|---------------------------------------|------------------------|
| | | | Type d'objectif (3) | Déla | Classe d'état de la masse d'eau | Niveau de confiance |
| FRGR0120 | SEMNON AVAL | obstacles à l'écoulement, hydrologie, pesticides | écologique | 2021 | Moyen | 3 |
| FRGR0604 | SEMNON CENTRE | morphologie, obstacles à l'écoulement, hydrologie, pesticides, nitrates, toxiques | écologique | 2021 | Médiocre | 3 |
| FRGR2255 | SEMNON AMONT | macropolluants, morphologie, obstacles à l'écoulement, hydrologie, pesticides, nitrates | écologique | 2027 | Moyen | 3 |
| FRGR1151 | LA BRUTZ | hydrologie, macropolluants, nitrates, pesticides | écologique | 2021 | Moyen | 1 |
| FRGR1171 | L'ETANG | macropolluants, morphologie, obstacles à l'écoulement, hydrologie, pesticides, nitrates | écologique | 2027 | Mauvais | 1 |
| FRGR1172 | LES BRUERES | morphologie, obstacles à l'écoulement, hydrologie, pesticides, nitrates | écologique | 2027 | Médiocre | 1 |
| FRGR1181 | LA LANDE DE BAGARON | morphologie, obstacles à l'écoulement, hydrologie, pesticides, nitrates | écologique | 2027 | Médiocre | 1 |
| FRGR1190 | LA COUYERE | macropolluants, morphologie, obstacles à l'écoulement, hydrologie, pesticides, nitrates | écologique | 2027 | Moyen | 3 |
| FRGR1191 | LE MAIGE | macropolluants, morphologie, obstacles à l'écoulement, hydrologie, pesticides, nitrates | écologique | 2027 | Mauvais | 1 |
| FRGR1194 | LE CHOISEL | macropolluants, morphologie, obstacles à l'écoulement, hydrologie, pesticides, nitrates | écologique | 2027 | Moyen | 3 |
| FRGL052 | ETANG DE LA FORGE | Trophie, pesticides | écologique | 2021 | Moyen | 2 |

(1) données de l'état des lieux DCE 2013.

(2) ce sont le ou les paramètres identifiés lors de l'élaboration de l'état des lieux 2013 comme cause(s) du risque(s) de ne pas atteindre le bon état avant 2021 si on ne faisait rien de plus que ce qui était engagé à l'époque de façon volontaire ou réglementaire. Ces causes peuvent être les suivantes : morphologie, hydrologie, pesticides, nitrates (ulves pour les eaux côtières ou pour les eaux de transition), phosphore, macropolluants ou azote, trophie pour les plans d'eau, ...

(3) « Ecologique » pour une masse d'eau de surface (cours d'eau, plans d'eau, eau côtières ou eaux de transition). « Qualitatif » ou « Quantitatif » pour une masse d'eau souterraine.

Etat des masses d'eau sur le bassin versant du Semnon

Les 10 masses d'eau cours d'eau du bassin du Semnon sont fortement altérées. Celles-ci sont dégradées tant pour les paramètres biologiques que pour les paramètres physico-chimiques.

Le **bon état écologique** doit être atteint en **2021** pour trois masses d'eau (Brutz, Semnon aval et Semnon centre) et **en 2027** pour les sept autres masses d'eau que compte le bassin versant du Semnon. (Couyère, Choisel, Semnon amont, Lande de Bagaron, Étang, Maigé et Bruères), conformément au projet de SDAGE 2016-2021.